

## Géoréférencement SIGVille - dépôt de fichiers Mode d'emploi en 2024

Dernière mise à jour : 13 février 2024

### La plateforme SIGVille

La plateforme [SIGVille](#) a été développée pour aider à la territorialisation des actions en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les services de recherche d'adresses proposés dans SIGVille dénommés « géoréférencement » permettent, à la saisie d'une ou de plusieurs adresses, d'en interpréter les éléments constitutifs (commune, voie, numéro de voie) et de renvoyer l'appartenance ou non de cette adresse à un quartier politique de la ville (QPV).

Ce service renvoie près de 15 millions d'adresses par mois et est déployé sous plusieurs formes :



[Service 1 : formulaire en ligne / barre de recherche sur la page d'accueil](#)

[Service 2 : Plateforme de dépôt de fichiers](#)

[Service 3 : API Web Service Adresse - Traitement de flux de données](#)

### Evolutions 2024 : nouvelle géographie prioritaire et nouveau référentiel adresses

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont été créés les QPV par la loi Lamy de 2014, sur des critères de population et de revenu. Ces critères ont évolué au cours du temps, et les contours ne sont plus représentatifs de la réalité terrain : la situation de chaque QPV a évolué en 10 ans et nécessite une actualisation :

- au 1<sup>er</sup> janvier 2024 : nouvelle géographie en France métropolitaine avec 1362 QPV listés dans le [Décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023](#)
- au 1<sup>er</sup> janvier 2025 : nouvelle géographie outre-mer (travaux à mener en 2024), Les 218 quartiers prioritaires en Outre-mer de 2015 sont prorogés d'un an



Les travaux **d'actualisation de la géographie prioritaire** ont été menés en 2023 par les préfetures de département avec l'appui de l'ANCT et en mobilisant des données produites par l'INSEE. La méthode d'actualisation est détaillée dans le [Décret n° 2023-1312 du 28 décembre 2023 modifiant le décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014](#)



système  
d'information  
géographique  
de la politique  
de la ville

→ Cartographie interactive : nouvelle couche des quartiers prioritaires 2024  
Maintien des couches QPV 2014 et ZFU – suppression des couches CUCS et ZUS

En parallèle, SIGVille **change de référentiel adresse** pour s'appuyer sur la [Base Adresse Nationale \(BAN\)](#).



système  
d'information  
géographique  
de la politique  
de la ville

→ Reconnaissance standardisée de l'adresse normalisée BAN avec tous les services publics. Mises à jour périodiques par les collectivités (Loi 3DS)

*Point d'attention, dans de très rares cas, pour la recherche d'adresse en QPV 2015 du fait du changement de référentiel adresses, la réponse sur l'appartenance ou non à un QPV peut différer de la réponse obtenue lors de l'interrogation antérieure au le 31/12/2023.*

## Impacts des évolutions sur les spécificités techniques du dépôt de fichiers



### - Pré-requis : la création d'un compte utilisateur

La procédure de dépôt de fichier est inchangée, elle se fait via la plateforme de dépôt après saisie de l'identifiant utilisateur. Si vous n'avez pas encore de compte vous pouvez en créer un en passant par le [formulaire](#).

La création de compte s'accompagne de la signature de nouvelles conditions générales d'utilisation (CGU) en 2024.



### - Format de fichier à déposer

Les fichiers à traiter, déposés sur la plateforme, doivent se présenter dans un format informatique XLS, CSV, ou TXT représentant les adresses sous forme de tableau ou sous forme de valeurs séparées par des points virgules. Ils ne comportent, outre l'adresse, qu'un identifiant développé à la seule fin du géoréférencement, différent de celui utilisé par l'utilisateur dans le cadre de ses procédures de gestion. L'adresse est composée d'un numéro de voie, d'un type de voie, d'un libellé de voie, d'un code postal et d'un nom de commune. Les données sont organisées de sorte que le numéro dans la voie, le type de voie et le libellé de voie constituent une seule valeur, en plus du code postal et du nom de la commune. Exemple :

Identifiant	Adresse	Code postal	Commune
XX01	12 rue de Boulogne	93200	Saint-Denis

La qualité de la réponse apportée par l'outil de géoréférencement dépend aussi de la qualité du fichier déposé par l'utilisateur. Le géoréférencement est validé à partir d'un taux de similitude orthographique des libellés de voie dépassant 80%. Les reprises d'adresses nécessaires à l'obtention d'une information de qualité suffisante peuvent être réalisées par l'utilisateur qui procède à un nouveau dépôt du fichier corrigé.



### - Choix du zonage pour la recherche d'appartenance des adresses

La recherche d'appartenance d'une adresse à un QPV doit se faire en fonction de la géographie prioritaire en vigueur au moment de la date d'éligibilité recherchée pour un dispositif donné.

A partir du 01/01/2024 => Possibilité de faire des recherches d'adresses par dépôt de fichiers sur les types de quartiers suivants : QP 2024/QP 2015/ ZFU. Suppression de la recherche d'adresses par CUCS et ZUS

Pour mémoire jusqu'au 31/12/2023 => Possibilité de faire des recherches d'adresses par dépôt de fichiers sur les types de quartiers suivants : QPV/ZFU/ZUS/CUCS



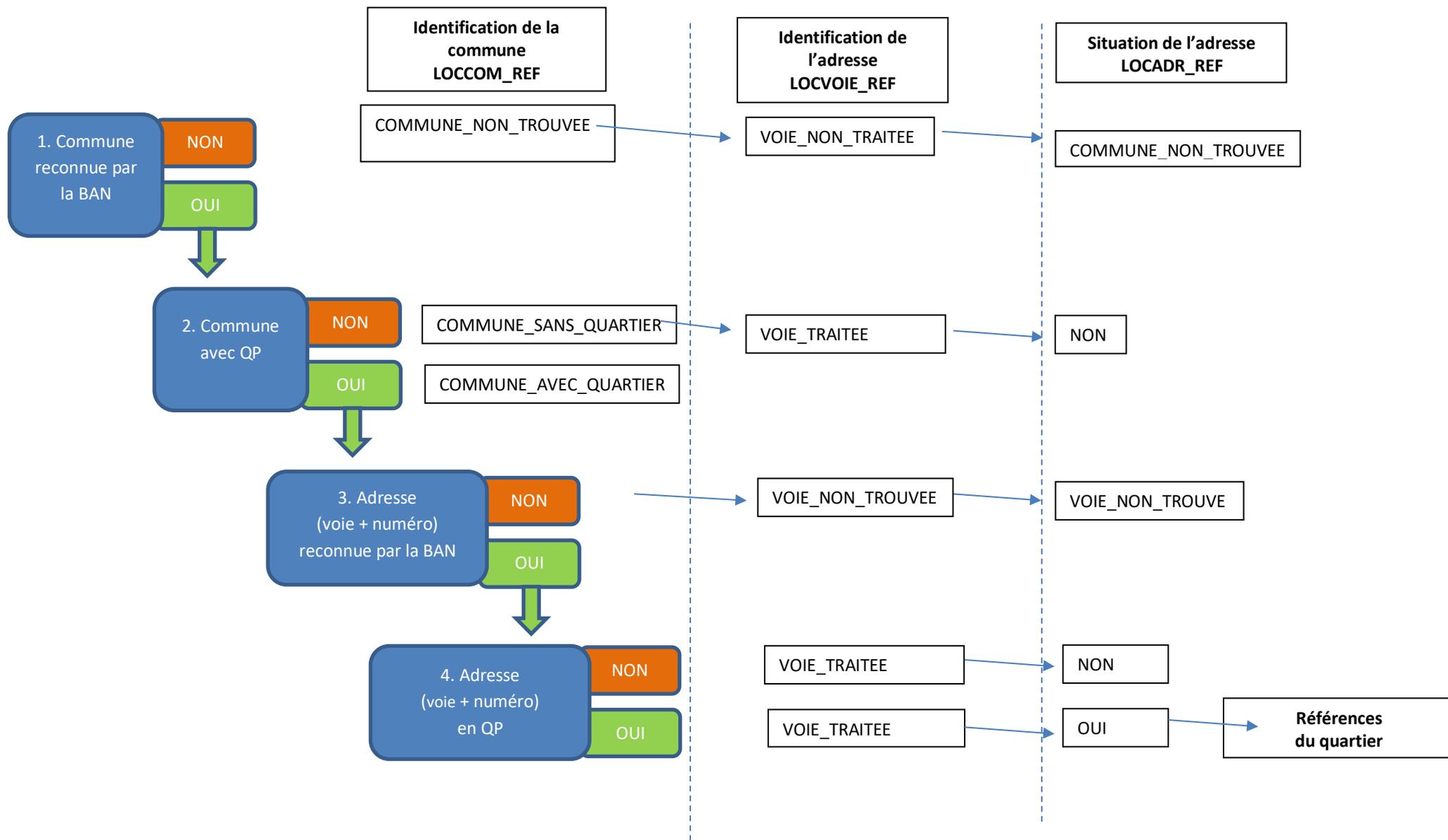
### - Fonctionnement de la recherche

L'identification de l'adresse et de son appartenance à un QP se fait en 4 étapes conditionnelles :

- 1- Reconnaissance de l'adresse par la BAN
- 2- Si l'adresse est reconnue par la BAN : identification de commune avec ou sans QP
- 3- Si la commune comporte des QP : identification de l'adresse en QP ou non
- 4- Si l'adresse est en QP : identification du QP concerné

Le schéma ci-après illustre ces deux temps et les réponses apportés dans le fichier de résultat.

Schéma de l'identification de l'adresse et de son appartenance à un QP – modalités de réponse des variables





## Liste des variables et modalités de réponse du fichier de résultat

Composantes de l'adresse à traiter

Variable	Définition des variables
Composantes de l'adresse à traiter	
IDENTIFIANT	Identifiant unique
NUM_VOIE	Numéro dans la voie en entrée
VOIE	Nom de voie en entrée (avec ou sans numéro dans la voie)
TYPE_VOIE	Type de voie reconnu en entrée // vide depuis le 01/01/2024
CODE_POSTAL	Code postal en entrée
NOM_COMMUNE	Libellé de commune en entrée
Références de la commune après traitement de l'adresse	
CODE_POSTAL_REF	Code postal de référence
NOM_COMMUNE_REF	Libellé de la commune de référence
SIMILITUDE_COMMUNE	Score (%) de similitude sur le nom de commune dans la BAN // à compter du 01/01/2024
CODE_COMMUNE_INSEE	Code commune Insee
NUM_VOIE_REF	Numéro dans la voie de référence
NOM_VOIE_REF	Nom de la voie de référence
TYPE_VOIE_REF	Type de la voie de référence
SIMILITUDE_VOIE	Score (%) de similitude de l'adresse complète dans la BAN // à compter du 01/01/2024

Réponses suite au traitement

Variable	Modalités de réponses	Définition des réponses
LOCCOM_REF	COMMUNE_AVEC_QUARTIER	La commune abrite un ou plusieurs quartiers
	COMMUNE_SANS_QUARTIER	La commune n'abrite aucun quartier
	COMMUNE_NON_TROUVEE	Le libellé de la commune n'est pas reconnu dans la BAN
LOCVOIE_REF	VOIE_TRAITEE	La voie est traitée, l'adresse est identifiée (taux de similitude >= 80%)
	VOIE_NON_TROUVEE	L'adresse n'est pas identifiée dans la BAN (taux de similitude < 80%)
	VOIE_NON_TRAITEE	La voie n'est pas traitée car le libellé de la commune n'est pas reconnu dans la BAN
LOCADR_REF	OUI	L'adresse est située dans le quartier
	NON	L'adresse n'est pas située dans un quartier
	COMMUNE_NON_TROUVEE	Le libellé de la commune n'est pas reconnu dans la BAN
	VOIE_NON_TROUVEE	L'adresse n'est pas identifiée dans la BAN (taux de similitude < 80%)

Références du quartier

Variable	Définition des variables
CODE_QUARTIER	Code du quartier
NOM_QUARTIER	Libellé du quartier
TYPE_QUARTIER	Selon le traitement demandé au départ : : QP 2015 / QP / ZFU
INFO_VOIE_REF	Identifiant BAN de l'adresses
TEMPS	Temps de traitement
QP_BANDE_300	Adresse située dans la bande des 300 m d'un QP
QP_BANDE_500	Adresse située dans la bande des 500 m d'un QP
SCORE	Score de pertinence du résultat retourné par la BAN

- **Evolution des modalités de réponse du fichier de résultat**

A partir du 01/01/2024, la structure du fichier de réponse est inchangée pour garantir la compatibilité avec les systèmes d'information qui utilisent déjà le dépôt de fichier.

En revanche certaines modalités de réponses ou informations ne seront plus disponibles avec le nouveau référentiel d'adresses, et retourneront vides.

Composantes de l'adresse à traiter

- TYPE\_VOIE : vide car il n'y a plus d'identification du type de voie dans la BAN

Réponses suite au traitement

- TYPE\_VOIE\_REF : vide car il n'y a plus d'identification du type de voie dans la BAN
- SIMILITUDE\_COMMUNE : Indique désormais le score (%) de similitude sur le nom de commune dans la BAN
- SIMILITUDE\_VOIE : indique désormais le score (%) de similitude de l'adresse complète dans la BAN (équivalent à la colonne SCORE)
- LOC\_VOIE\_REF : les valeurs VOIE\_ENTIERE, VOIE\_EN\_PARTIE et VOIE\_EN\_LIMITE n'existent plus
- LOCADR\_REF : la valeur INDEFINI n'existe plus

Références du quartier

- TYPE\_QUARTIER : les seules valeurs possibles sont QP (pour les QP 2024) , QP\_2015 et ZFU
- INFO\_VOIE\_REF : ce champ stocke désormais l'identifiant BAN de l'adresses ; ex. 93053\_1432\_00008
- SCORE : indique le score de pertinence du résultat retourné par la BAN

*Fin du document*